

JOURNÉE D'ÉTUDE

PROSCRIRE-PRESCRIRE

PRÉSENCE D'ENJEUX NON MÉDICAUX DANS LES QUESTIONS DE SANTÉ

MARDI 24 NOVEMBRE 2009
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ANGE-GUÉPIN, NANTES

APPEL À COMMUNICATIONS

Énoncer que les découvertes scientifiques en matière de santé et médecine permettent des progrès considérables dans la prise en charge des patients et dans le repérage de nouvelles maladies semble relever du simple truisme. En effet, ces avancées ont permis au fil du temps de modifier les pratiques des soignants. De la même manière, ces progrès ont facilité la définition de nouvelles pathologies, conduisant à ce que l'on traduit bien souvent par le terme de médicalisation. Mais ils ont aussi permis l'approfondissement des connaissances relatives à des maladies plus anciennes. Au point parfois, de considérer, par un processus de dépathologisation, que certaines n'en étaient plus. Par exemple, certains auteurs rappellent combien la décision de prescrire ou non la pratique de la circoncision sur les jeunes américains repose peu sur des arguments sanitaires. De même, de nombreux historiens rappellent que la décision de faire sortir l'homosexualité du manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM) relève essentiellement d'un vote d'opinion. Percus ainsi, le savoir médical et la pratique de la médecine relèveraient donc d'un discours scientifique sensible à la connaissance extérieure dont les origines mais aussi la place resteraient difficiles à déterminer. On peut par exemple interroger les prescriptions et proscriptions « régissant » les conduites alimentaires pour savoir si elles relèvent uniquement de précautions sanitaires ? On peut aussi se demander comment trouvent à s'argumenter les différents positionnements touchant au coucher du bébé ? Ou si les débats et interdictions concernant les conduites addictives ne reposent effectivement que sur des arguments médicaux ?

Nous proposons de discuter durant cette journée d'étude la manière dont ces changements trouvent parfois à se justifier par des arguments non spécifiques à ces mêmes disciplines. Dit autrement, il est parfois difficile de faire coïncider des décisions de prescription ou de proscription de pratiques ou encore la décision de considérer telle ou telle manifestation comme relevant du pathologique ou non à des légitimations strictement médicales, reposant sur les seuls effets d'amélioration des connaissances.

Nous attendons des récits ou témoignages de professionnels de santé montrant comment, relativement parfois à des « guides de bonnes pratiques », certaines techniques ont pu être valorisées à une époque et décriées à d'autres et nous éclairant

sur la manière dont ces changements se sont opérés. Nous attendons en outre des propositions plus théoriques, (philosophiques, sociologiques, psychologiques, économiques, historiques ou épistémologiques) mettant en lumière les enjeux, non strictement médicaux ou sanitaires, de tels déplacements des conceptions.

Cette journée d'étude est organisée par le réseau GERMES-SHS (Groupe d'échanges et de recherches sur la médecine et la santé en sciences humaines et sociales).

Comité scientifique :

Pr. Frédéric Dubas, Professeur de neurologie, Chef du département de neurologie, CHU, Angers

Anne-Chantal Hardy, Sociologue, UMR CNRS 3128, Droit et Changement Social, MSH *Ange-Guépin*, Nantes

Cédric Le Bodic Docteur en Psychologie, chargé de mission réseau GERMES-SHS, Ingénieur de recherche, MSH *Ange-Guépin*, Nantes

Pr. Christian Merle, Professeur de pharmacie galénique, UFR de sciences pharmaceutiques, Nantes

Pr. Rémy Senand, Médecin généraliste, Professeur associé, Directeur du département de médecine générale, Nantes

Philippe Tessier, Docteur en Économie de la santé, Équipe de recherches en sciences humaines et sociales appliquées à la cancérologie, Nantes

Stéphane Tirard, Maître de conférences-HDR, Historien de la biologie, Centre François Viète, Nantes

Les propositions doivent tenir en une page maximum et parvenir par mail à Cédric Le Bodic (cedric.le-bodic@univ-nantes.fr) au plus tard le **30 juin 2009**.